

Séance du conseil municipal du 19 Janvier 2015.

L'an deux mil quinze, le dix neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bélâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur LAROCHE Laurent Maire de Bélâbre.

Présents: Laurent Laroche, Maire, Laurence Baritaud, Annie Brulon, Florian Chiron, Sandra Dubos, Paul Jeanneau, Marie-Jeanne Maillochon, Vincent Manteau, Suzanne Marchand, Jacques Martinaud, Alain Nevière, Sylviane Ouvrard, Jean-Marc Pouget.

Absent : Stéphane Léonard donne pouvoir à Florian Chiron.

Secrétaires de séance : Alain Nevière, Jean-Marc Pouget.

Mr le Maire ouvre la séance à 20h et procède à la lecture du compte rendu de la séance du 17 Décembre 2014, établi par Jacques Martinaud et Sylviane Ouvrard. Il apporte quelques précisions sur le calendrier de mise en œuvre de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée) et les conséquences sur les trottoirs et terrasses des commerces. Cela fera l'objet d'une réunion organisée en mai par la Préfecture à destination des commerçants. Mme la Sous-Préfète souhaite participer à la réunion sur le plan d'eau avec l'A.R.S. pour étudier toutes les solutions possibles. Pour ce qui est de l'avenir des bâtiments ex DDE pour le moment c'est le statu quo. La commune est intéressée mais pas demandeuse. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire passe ensuite à l'ordre du jour.

Validation des itinéraires de randonnée:

La parole est donnée à Alain Nevière qui nous fait un petit historique des Sentiers de randonnée. L'idée naît en 1990 à l'initiative du Département, pour créer et valoriser des sentiers de randonnée, en mettant en place pour toutes les communes participantes les mêmes marques et codes de balisage, les mêmes outils de signalétique (meuble-plan et flèches en bois), et une fiche descriptive type moyennant une participation financière du Conseil Général. 150 des 250 communes de l'Indre ont été ainsi équipées. L'opération s'est conduite en 1992 et 1993 pour aboutir sur une proposition de 4 circuits totalisant 43 km sur la commune de Bélâbre, valorisés par deux meubles présentant une carte de la commune avec les différents circuits, quelques flèches de signalisation, et une petite plaquette. En 2011, après avoir constaté le vieillissement général des balisages et la dégradation de l'entretien des sentiers, le Parc de la Brenne a souhaité promouvoir des circuits moins nombreux, plus courts, thématiques, avec une découverte du patrimoine naturel et bâti. Alain nous présente des documents avec 2 circuits jugés prioritaires et retenus par le PNR, les bords de l'Anglin entre l'écluse et Charneuil et la boucle reliant le bourg à Nesmes, La Forge et Jovard. Ce qui n'empêche pas la commune, si elle le souhaite, de garder d'autres itinéraires, mais en prenant à sa charge leur entretien et balisage, qui n'apparaîtraient pas sur les documents officiels du Parc.

Après explications le Conseil retient la proposition de 2 circuits supplémentaires : 1 entre Mareuil et l'Épineau et 1 boucle de 3,5km entre les Chirons et la Pierre Levée. Pour les circuits prioritaires, la signalétique revue et actualisée ainsi que les fiches, téléchargeables sur internet seront entièrement financées par le Parc sur des crédits du contrat régional, de même que la formation au balisage, la commune n'ayant plus à sa charge que l'entretien des circuits.

Le 2ème point de l'ordre du jour vient en complément du 1er, l'**Approbation de la Convention proposée par le PNR:**

C'est un document qui décrit les engagements réciproques entre le PNR et la commune pour de bonnes pratiques environnementales et une meilleure valorisation des sentiers de randonnée. Chaque conseiller s'est vu remettre un exemplaire de cette convention.

A l'issue des débats 4 votes ont fait l'objet de l'unanimité:

- Le choix de retenir les 4 itinéraires
- La signature de la convention
- L'élue référent : Alain Nevière
- Le référent baliseur : Claude Chaimbaud

Contrat école:

Mr le Maire nous rappelle que le contrat de Jessica Dubois prendra fin le 21 Janvier, c'est donc Suzanne qui s'est chargée avec Paul et l'équipe enseignante de trouver le bon contrat et surtout la bonne personne en accord avec ce qui existe actuellement. C'est donc à l'aide de documents détaillant les besoins de la commune et de l'école, et en précisant que toutes les options possibles avaient été étudiées et comparées, que Suzanne nous propose l'extension du contrat de Virginie Jeanneton de 20h à 34h, ce qui devrait convenir à la demande. Par contre il est souligné que la question se posera à nouveau dans un peu plus d'un an, c'est-à-dire à la fin du contrat de Virginie.

Cette proposition est adoptée à 11 voix pour et 3 abstentions.

Questions diverses:

- **salaires des agents recenseurs** : sur la base d'un salaire de 734.40 euros pour chacun des 3 agents recenseurs le total des salaires et charges, 2 885,22 € dépasse de 316,22 € la dotation forfaitaire attribuée à la commune. Celle-ci devra donc prendre cet écart à sa charge.

Le conseil adopte à l'unanimité.

- **nouveau trésorier**: Mr Jean-Philippe Vangaeveren, nouveau trésorier, peut être chargé de poursuivre les redevables défaillants pour le compte de la commune, et cela pour tous les budgets communaux et toute la durée de sa fonction.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **l'écho la Marseillaise:** Mr le Maire nous propose de renouveler l'abonnement au journal qui s'élève à 146 euros pour 6 mois, en rappelant les efforts du journaliste Mr Viau pour être très présent sur la commune. Accord à l'unanimité.

- **Demande de subvention:** Laurence accepte de remplacer Mr le Maire, qui lui-même doit rencontrer la société de pêche à la même heure, dans le cadre d'une réunion avec Mr Denis Clément du COMC au sujet d'une course cycliste qui doit traverser notre village le 18 Juillet 2015. Il s'agit du 30ème grand prix Cristal Energie. Il nous est demandé une subvention qui sera attribuée sous forme de prime lors de la traversée de notre commune. La somme de 60 euros est proposée et validée.

- **Service hivernal de l'Indre:** Une documentation est disponible en Mairie mais aussi sur le site du Conseil Général. Elle explique les conditions de déneigement des voies suivant leur priorité. Mr le Maire précise que chaque habitant et commerçant est obligé de déneiger le trottoir devant sa propriété. Pour les transports scolaires, les circuits peuvent être soit suspendus, soit réduits et organisés à partir de points de ralliement.

- Mr le Maire nous rappelle que le 26 Janvier à 17h est organisé l'anniversaire des 100 ans de Mme Couturaud.

- L'ensemble du conseil a reçu les félicitations de Mme la Sous-Préfète pour l'organisation des vœux.

- **pour la commission des travaux,** Paul prend la parole et nous précise que pour les travaux de l'école, il serait préférable de changer les portes plutôt que de réaliser le perron de la maternelle en raison de son prix élevé par rapport au seul devis effectué.

- ce même jour le syndicat des eaux était sur la commune pour réaliser un devis avenue Jean-Jaurès.

- le grillage de l'ancien terrain de tennis a été démonté, un habitant nous l'a demandé, il sera donc chargé de nous en débarrasser.

- l'étude d'assainissement est en cours.

- Syndicat de la vallée de l'Anglin : un groupe de travail est chargé d'une étude pour l'aménagement du bassin de l'Anglin et doit solliciter une participation financière de la CDC en complément du syndicat.

- les employés communaux ont exprimé le besoin d'une fourche ou autres engin pour soulever des grosses charges. C'est un matériel qui coûte relativement cher, donc Paul continue ses investigations.

- **La commission fleurs s'est réunie:** le grillage proche du pommier du jumelage va être repoussé, le bassin de l'école va être fleuri, Paul exprime son souhait de faire disparaître la haie derrière le bassin qui est tout aussi dangereuse que l'eau à cause des plantes épineuses et qui cache le fleurissement. Du terreau est commandé, Mr Bouchard doit se rapprocher de Michel Marchand pour un éventuel regroupement d'achat de plants de fleurs chez Denormandie. Mr Bouchard a aussi acheté des graines. Tout cela pour une somme comprise entre 700 et 800€.

- le Comité des fêtes nous cède une vieille charrue et 2 roues de charrette retrouvées au fond de son local pour d'éventuelles décorations.

Calendrier:

- 23/01 association patrimoine - salle de réunion - 20h

- 26/01 les 100 ans
- 29/01 Comité Territorial Pays de la Brenne - SDEI - salle des fêtes de Ciron - 9h30
- 29/01 18h - Commission Culture MOVA
- 30/01 Comité départemental des médaillés jeunesse et sports

Prochaines réunions du conseil municipal:

**23 février et 16 Mars .
Fin de séance 23h.**